

## **Pascale TRÉFIGNY**

**Professeur des Universités en droit privé**  
**Co-responsable du Master 1 Propriété intellectuelle, du**  
**M2 « Propriété intellectuelle et Technologies nouvelles »**  
**Et du CUERPI-CRJ (EA 1965)**



[pascale.trefigny@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:pascale.trefigny@univ-grenoble-alpes.fr)

---

### PARCOURS UNIVERSITAIRE

**Professeur des universités de droit privé, Faculté de droit, Université Grenoble Alpes – UGA, 2017**

**Qualification aux fonctions de Professeur des universités, Art.46.1, D.n°84-431, CNU, févr.2015.**

**Habilitation à diriger des recherches**, présentée le **20 juin 2007** devant un jury composé par MM. les Professeurs Yves REINHARD (élu président), Jacques RAYNARD, Christian LE STANC, Jean-Louis GOUTAL et Charles ROBBEZ-MASSON.

**Doctorat de droit privé**, obtenu le **27 octobre 1997** (inscription en 1993), **CUERPI, Grenoble** : « *L'imitation, contribution à l'étude juridique des comportements référentiels* », Coll.CEIP, 46, 2000, préface M.Vivant sous la direction de M.Ch.LE STANC ; Jury : MM.LE STANC, VIVANT, REBOUL, GOUTAL et MAISTRE du CHAMBON – mention très honorable avec les félicitations du jury ; **CNU 1998**

**Diplôme d'Etudes Approfondies « Droit des créations immatérielles »**, Montpellier I, 1990.

Maîtrise de Droit privé, 1989, Mention AB ; Certificat de Sciences criminelles, Mention AB ; Certificat d'Etudes judiciaires ; Réussite à l'examen d'entrée au CRFPA, Montpellier.

---

### STATUT

**Depuis sept. 2017 : Professeur de droit privé, UFR Faculté de Droit de Grenoble, UGA**

**2000-2017** : Maître de Conférences à la faculté de droit, Université Grenoble-Alpes (mutation).

**1998-2000** : Maître de conférences à la faculté de droit de Limoges (Création et responsable du D.U. « Innovation et transfert technologique »).

**Qualification CNU : 1998**

*Début d'exercice de la fonction* : 1<sup>er</sup> septembre 1998.

**1991-1998** : Avocat à la cour, Spécialisation en droit de la propriété intellectuelle ; omission fin 1998.  
Chargée de Travaux dirigés en droit civil, DEUG 1, Montpellier I, 1993-1996, sous la direction de M. le Professeur Michel VIVANT ; Cours magistraux, Droit civil, DEUG 1 FC, Avignon, 1996-1998.

---

### RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES ET PEDAGOGIQUES

#### Responsabilités actuelles

- Codirecteur du Centre Universitaire d'Enseignement et de Recherche en Propriété Intellectuelle (CUERPI), et
- Codirecteur du Master 2 « Droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies » (chargée de renforcer le pôle PI, dès 2000)
- Membre de l'Ecole Doctorale Sciences Juridiques, depuis 2015
- Membre régulier des commissions de spécialistes des facultés de Grenoble-Alpes et de Montpellier I, de 2000 à 2008 puis de comités de sélection, COS, UGA 2012, 2018 ; Bordeaux, 2016 ; Valence 2021
- Membre nommée au CNU, de 2013 à 2015 et 2002-2003

#### Responsabilités passées

- Membre au Conseil de l'U.F.R. Droit, Grenoble 2, de 2003 à 2008.
- Correspondante du Greco Université pour les questions juridiques intéressant les TICE et la PI de l'université (jusqu'en 2008) et du SAIC.

**Enseignements actuels à l'Université Grenoble-Alpes (UGA), v. aussi annexes**

- Cours magistraux (L.2) : *Droit des affaires* (36 heures), matière à T.D., (M.1) *Droit de la propriété industrielle* (30 heures), matière à T.D., *Droit du commerce international* (24 heures) + *EAD (Droit des affaires, L2 et Propriété industrielle, M1 Aff.)*
- Séminaires de Master 2 : M2 PI : *Droit des marques* (20 heures), *Dessins et modèles industriels* (10 heures), *Technique contractuelle appliquée aux droits de propriété intellectuelle, brevets, marques, dessins et modèles et droit d'auteur* (20 heures)

Et Séminaires DJCE et M2 DCI, Montpellier I : Cours en droit des marques ; Certificats nationaux DJCE « propriété intellectuelle » avec Actualités Propriété intellectuelle (6 heures) et jury d'examens ; DU Propriété industrielle (6 heures), Conditions de fond de réservation d'une marque.

**ENCADREMENTS DE TRAVAUX**

**Direction de thèses :** 4 thèses soutenues, dont une avec mention très honorable et félicitations du jury ; 3 thèses en cours de préparation, 1 prête à être soutenue courant 2021, « Brevets pharmaceutiques et éthique ».

**Jury de thèses :** Rapporteur dans une vingtaine de jurys, depuis décembre 2007, à Montpellier I, Lyon 2, Toulouse 1 et membre de trois jurys à l'Université Grenoble Alpes.

**Jury de HDR :** Rapporteur dans le Jury de : M.Fr.Violet, 2013, Lyon 2 ; Mme S.Visse-Causse, 2020, Université Reims Champagne-Ardennes

**TRAVAUX****Ouvrages :**

- *Droit de la propriété industrielle*, Manuel, Litec LexisNexis, en charge des parties « Marques, dessins et modèles et défense des droits » (env.270 p.), avec MM. J. RAYNARD, Pr. et E.Py, MCF (parties Brevets et contrats), avril 2016 ; mise à jour prévue courant 2021.
- *La protection internationale des marques et des signes*, 15 législations, Rédaction de la partie française, pp.313-435, éditions C.H.BECK (Allemagne), traduit en allemand, 2009, et en anglais, 2010.
- Thèse publiée : *L'imitation*, Coll.CEIPi, 2000, 331 p. Résumé : Démonstration d'un paradoxe : certaines réalisations sont mieux protégées hors tout droit privatif, à cause du développement excessif de la notion de parasitisme qu'il convient de limiter car cela exclut, sans fondement légitime, le principe de liberté d'exploitation en dehors de tout monopole et de toute faute préjudiciable dûment constatée.

**Articles choisis :**

- *L'immatériel et la propriété intellectuelle*, in *Colloque CRJ, Dir. Mme le Professeur S.Fournier, L'immatériel et le droit : perspectives et limites*, oct.2016, publ., Institut Varenne, Coll. "Colloques et essais", 2017.
- *Action en contrefaçon et action en concurrence déloyale, l'évolution de la jurisprudence la plus récente face au parasitisme*, in *Mélanges en l'honneur de Mme J.SCHMIDT-SZALEWSKI*, CEIPi-LexisNexis, 2014, pp.343-361 : la jurisprudence devient plus exigeante pour admettre le parasitisme, ce qui permet de laisser davantage de place au principe de liberté
- *La propriété intellectuelle et le droit de la concurrence, le droit de la consommation, et autres droits...*, In *La propriété intellectuelle, Entre autres droits*, Actes du Colloque du CUERPI, Dalloz, Thèmes & Commentaires, 2009, pp.51-66 : Le droit de la concurrence cantonne de plus en plus la portée des droits de propriété intellectuelle ; le droit de la consommation permet au contraire de sanctionner certains faits constituant par ailleurs des contrefaçons.

**Autres travaux :**

- Responsable de la rubrique « Marques et autres signes distinctifs » », Revue Propriété industrielle, LexisNexis, depuis 2002, 2 commentaires mensuels (environ 300 commentaires à ce jour).
- Panorama Droit du numérique, Dalloz, avec MM. les Professeurs Jacques LARRIEU et Christian LE STANC, depuis 2006.
- Nombreux articles publiés au titre des actes de colloques, nationaux (Avignon, Lille, Lyon, Marseille, Toulouse, et chaque année à Grenoble, depuis 2001, Colloques du CUERPI, publiés aux éditions Dalloz, Collection Thèmes & Commentaires depuis 2009), et internationaux (Tunisie, Turquie, Colombie, Suisse et Belgique), v. annexes.
- Direction scientifique du colloque annuel du CUERPI : « L'articulation des droits de propriété intellectuelle et du droit de la concurrence », 7 Décembre 2018, Maison de l'avocat de Grenoble ; soutien et participation à l'organisation des colloques annuels depuis 1998 et recherche de subventions privées.
- Étude réalisée à la demande du ministère de la justice et confiée au CUERPI : Étude empirique du contentieux des brevets devant les juridictions françaises, Année 2007, conclusions rendues à partir de 400 décisions remises afin de participer à la réflexion menée à propos de la spécialisation des juridictions nationales en matière de brevets.

---

PERSPECTIVES

**Manifestations :**

- Appui à l'organisation du colloque annuel du CUERPI, 30 ans du Master 2, La para-propriété intellectuelle, à la suite d'une journée d'actualités Propriétés intellectuelles, Grenoble, 26 mars 2021

**Cycles et réseaux :**

- Réflexion sur la mise en œuvre de cycles de formation à destination des professionnels en Propriété Intellectuelle de la Région Rhône-Alpes : Actualités Brevets, Marques, Dessins et modèles, qui serait en association avec le GRAPI (Association Rhône-Alpes du groupe français de l'AIPPI) : demandes récurrentes des professionnels auprès du CUERPI.
- Approfondir les liens avec le Pôle AGIR (Alpes Grenoble Innovation Recherche), Minatec et le CEA et la faculté des sciences économiques afin de répondre à des projets transversaux (valorisation économique de la propriété intellectuelle par exemple ; contrat AGIR en cours
- Journées d'actualité, FNDE, Paris, depuis 2002 : Droit des marques ; Droit de la distribution ; Droit d'auteur et droit des dessins et modèles ; Droit de l'informatique et des réseaux.